

Le taux de chômage

reste à 8.8%

a lors que le Conseil européen de Barcelone, en mars 2002, s'était engagé à atteindre l'objectif global du plein emploi dans l'Union européenne et à renforcer la stratégie européenne de l'emploi, des statistiques récentes font apparaître que le taux moyen de chômage dans l'Union européenne est encore de 8,8%. Et ce chiffre ne reflète pas les disparités troublantes en matière de chômage en Europe.

Pour «l'ancienne» Europe des 15, dans les pays hors de la zone euro, le taux de chômage s'élève respectivement à 5,1% (Danemark), 6,1 % (Suède) et 4,6 % (Royaume-Uni). C'est là et en Irlande (4,3%), au Luxembourg (4,4%), en Autriche (4,5%) et aux Pays-Bas (4,7%), que l'on rencontre les taux de chômage les plus faibles de l'Europe des 15. L'écart entre leur taux de chômage et celui des autres pays du groupe est considérable : chez ceux-là, le taux se situe entre 7,8% (Italie) et 10,3% (Espagne). Au vu de ces chiffres, comment réformer le Pacte de Stabilité et de Croissance et la Stratégie de Lisbonne ? Il ne sera ni prudent ni fructueux d'adopter une solution uniforme pour tous.

■ La situation se complique

La situation se complique encore avec le chômage dont souffre la «nouvelle Europe des 10». Là aussi, les disparités entre pays sont énormes, puisque Chypre enregistre 5,6% de chômeurs et la Pologne 18,2%. Les différences entre les industries et les structures d'emploi de "l'ancienne Europe" et de la "nouvelle" ont un effet de distorsion sur l'ensemble de la situation, mais certains faits restent incontournables : le taux de chômage de l'Europe des 10 est presque le double de celui de l'Europe des 15 et le chômage structurel à long terme est un problème préoccupant dans l'ensemble de la région. Préoccupant aussi est le taux de chômage des moins de 25 ans dans l'Union élargie à 25. Entre janvier 2004 et janvier 2005 il est resté au même niveau : 18,7%. Etant donné les problèmes démographiques croissants que connaît l'Union européenne et la nécessité d'une réforme économique en profondeur, ces chiffres n'augurent rien de bon.

Clare Coffey

Selon des statistiques récentes parues dans Eurostat, le taux de chômage reste «stable» dans l'UE, mais les disparités sont énormes de pays à pays.

Nouvelles brèves

► L'euthanasie et les nouveaux-nés

Le débat pour savoir si l'euthanasie doit être élargie aux bébés et aux enfants a connu un regain de vigueur aux Pays-Bas à la suite des déclarations de médecins ayant avoué que 20 bébés gravement handicapés avaient été tués depuis 1997. L'euthanasie est légale aux Pays-Bas dans le cas des enfants de plus de 12 ans. Les médecins affirment avoir ainsi épargné aux bébés «une vie de souffrance atroce», tandis que les groupes anti-avortement ont exprimé leurs préoccupations de voir les parents d'enfants handicapés «ridiculisés en public s'ils ne tuent pas leurs enfants».

► Walesa met en cause une radio

L'ancien président polonais Lech Walesa, lauréat du Prix Nobel de la Paix, a accusé la station de radio catholique la plus importante de Pologne d'attiser la haine dans ses émissions et exhorté les autorités à lui retirer sa licence d'exploitation. M. Walesa, l'ancien leader de Solidarnosc, le syndicat ouvrier qui s'est battu en première ligne dans les années 1980 contre le joug communiste en Pologne, aurait déclaré : «Cette radio constitue une menace pour notre jeune démocratie et l'image de la Pologne dans le monde».

► L'instabilité en Bosnie-Herzégovine

Les présidents des Conférences épiscopales du sud-est de l'Europe, réunis à Sarajevo, ont attiré l'attention sur la poursuite des tensions ethniques en Bosnie-Herzégovine. Ils ont exhorté l'Eglise à être à la pointe du lancement d'initiatives de réconciliation. Et ils ont souligné les conséquences désastreuses qu'aurait la poursuite du statut quo, privant de droits les groupes ethniques constitutifs du pays et maintenant une paix injuste.

► L'Eglise catholique de Grèce

Le pape a demandé que l'Eglise catholique de Grèce, qui est en situation minoritaire dans ce pays, se voie accorder un statut juridique, comme c'est le cas dans d'autres pays de l'Union européenne. Cette demande fait suite à la récente nomination de M. Stavros Lykidis au poste d'ambassadeur de Grèce auprès du Saint Siècle. L'article 3 de la Constitution grecque reconnaît l'orthodoxie comme religion d'Etat. Le pape a demandé que l'Eglise catholique bénéficie de droits juridiques, tout en réitérant l'importance d'un dialogue fraternel entre les deux Eglises.